

## **CHAPITRE 3**

### **3. LES TEMPS DE L'INDICATIF**

#### **3.1. TEMPS DU PASSÉ**

**3.1.1. L'opposition imparfait / passé composé (passé simple)**

**3.1.2. L'opposition imparfait / passé composé / passé simple**

**3.1.3. L'opposition passé composé / passé simple**

**3.1.4. L'opposition plus-que-parfait / imparfait / passé composé / passé simple**

**3.1.5. Formes composées**

**3.1.5.1. Passé composé**

**3.1.5.2. Plus-que-parfait**

**3.1.5.3. Passé antérieur**

**3.1.6. Formes surcomposées**

#### **3.2. PRÉSENT**

#### **3.3. FUTUR**

**3.3.1. Futur simple**

**3.3.2. Futur antérieur**

#### **3.4. LE PASSÉ COMPOSÉ – SUBSTITUT DU FUTUR ET LE FUTUR ANTÉRIEUR – SUBSTITUT DU PASSÉ**

**3.4.1. Passé composé – substitut du futur**

**3.4.2. Futur antérieur – substitut du passé**

#### **3.5. VALEURS MODALES DES TEMPS**

**3.5.1. Valeurs modales de l'imparfait**

**3.5.2. Valeurs modales du passé composé**

**3.5.3. Valeurs modales du plus-que-parfait**

**3.5.4. Valeurs modales du présent**

**3.5.5. Valeurs modales du futur simple**

**3.5.6. Valeurs modales du futur antérieur**

#### **3.6. DIVERGENCES ENTRE LE FRANÇAIS ET LE CROATE**



## CHAPITRE 3

### 3. LES TEMPS DE L'INDICATIF

Dans ce chapitre nous allons nous focaliser sur les points de divergences entre le système verbal français et le système verbal croate, notamment sur les différences dans la perception de la façon dont se déroule l'action. Nous nourrissons l'espoir qu'une prise de conscience des faits diminuerait le risque d'interférences. Les points qui n'engendrent pas d'erreurs ne seront pas traités.

L'indicatif est **le seul mode à situer le procès dans les trois époques** : passé, présent et avenir. C'est le mode de l'actualisation du procès. À la symétrie des formes simples (*je chante*) et formes composées (*j'ai chanté*) viennent s'ajouter les formes surcomposées (*j'ai eu chanté*) exprimant des faits antérieurs et accomplis par rapport aux faits exprimés par les temps composés correspondants.

*Quand j'ai eu chanté, je suis parti.*

Les temps de l'indicatif seront analysés dans la perspective des particularités relatives aux valeurs temporelles et modales par ordre de priorité et de gravité des erreurs. Nous allons commencer par les temps du passé.

#### 3.1. TEMPS DU PASSÉ

Les apprenants croatophones, même ceux qui ont assimilé les valeurs des temps du passé ont souvent bien du mal à surmonter les interférences de leur langue maternelle dans la communication spontanée. La majorité des erreurs qui concernent les temps du passé relèvent d'une mauvaise interprétation des valeurs du passé composé (passé simple) par rapport aux valeurs de l'imparfait, opposition qui est rendue encore plus difficile quand on y ajoute le plus-que-parfait. À un emploi abusif de l'imparfait, auquel est attribué un sens imperfectif, il faut ajouter les transferts des emplois du parfait croate (cr. *perfekt* qui domine dans la narration ayant évincé les autres formes temporelles du passé dont l'imparfait (cr. *imperfekt*), l'aoriste (cr. *aorist*) et le plus-que-parfait (cr. *pluskvamperfekt*) (Damić Bohač 2016 : 352-355). En croate, ces trois temps sont d'un emploi rare ayant des valeurs stylistiques.<sup>44</sup>

<sup>44</sup> V. Silić / Pranjaković 2005 : 192, 193.

### 3.1.1. L'opposition imparfait / passé composé (passé simple)

L'opposition des valeurs de l'imparfait (IMP), du passé composé (PC) / passé simple (PS) méritent une attention particulière. Elles peuvent être réduites aux oppositions suivantes :<sup>45</sup>

Tableau 1

IMP	PC (PS)
<p><b>ACTION EN COURS</b>                      Vision analytique du procès qui est perçu de l'intérieur opposant une partie du procès qui est accomplie et une autre qui reste à accomplir :  <i>L'aube <b>se levait</b>.</i>  <i>La flèche <b>atteignait</b> sa cible.</i></p>	<p><b>ACTION PONCTUELLE</b>                      Vision synthétique, globale du procès qui est perçu de l'extérieur :  <i>Elle <b>s'est levée</b> / <b>se leva</b> de table.</i>  <i>La flèche <b>atteignit</b> sa cible.</i></p>
<p><b>DURÉE ILLIMITÉE</b>                      Procès envisagé de l'intérieur, dans son déroulement et non pas dans ses limites :  <i>Elle l'<b>attendait</b>.</i>                      Une limite initiale est possible :  <i>Elle l'<b>attendait</b> depuis une semaine.</i></p>	<p><b>DURÉE LIMITÉE</b>                      Procès envisagé dans ses limites :  <i>Elle l'<b>attendit</b> jusqu'au soir.</i></p>
<p><b>CADRE DE L'ACTION</b>                      Actions secondaires, commentaires, explications au milieu desquels se produit une action ponctuelle au PC / PS :  <i>Je <b>serrais</b> toujours. Enfin, le dernier point d'interrogation devint un point d'exclamation, lisse, définitif. Ses yeux de topaze s'éteignirent (Bazin).</i>  <i>Elle décida de ne pas aller le voir cet après-midi et poussa un soupir de délivrance : elle <b>n'avait pas</b> envie de le voir.</i></p>	<p><b>ACTION PONCTUELLE</b>                      Action ponctuelle qui interrompt une action qui dure à l'imparfait :  <i>Je serrais toujours. Enfin, le dernier point d'interrogation <b>devint</b> un point d'exclamation, lisse, définitif. Ses yeux de topaze <b>s'éteignirent</b>. (Bazin).</i></p>

<sup>45</sup> V. Damić Bohač 2016 : 353 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 303-310.

<p><b>DESCRIPTION</b> Description des personnages, des paysages, des circonstances, des actions secondaires, des faits d'arrière-plan : <i>Elle <b>avait</b> de jolis yeux, des yeux de topaze, piqués de noir au centre et tout pétillants. Elle <b>avait</b> aussi de minuscules trous de nez, ma vipère, et une gueule étonnante.</i> <i>Je <b>serrais</b> de plus en plus fort, nullement inquiet, mais intrigué par ce frénétique réveil d'un objet apparemment si calme. Je <b>serrais</b>. Et ce faisant, pour la mieux considérer et m'instruire, je <b>rapprochais</b> la vipère de mon nez.</i> <i>Je <b>serrais</b> et la vie <b>se fatiguait</b> en elle, <b>s'amollissait</b>, <b>se laissait</b> tomber au bout de mon poing (Bazin).</i></p>	<p><b>NARRATION</b> Actions ponctuelles qui se succèdent, faits de premier plan : <i>Je <b>sautai</b> sur mes pieds, sans oublier ma vipère, que je <b>pris</b> cette fois par la queue et à qui j'<b>imprimai</b> un joli mouvement de balancier. Soudain un hurlement <b>déchira</b> mes premières réflexions scientifiques.</i> <i>Je <b>saisis</b> la vipère au cou, exactement au-dessus de la tête, et je <b>serrai</b>, voilà tout (Bazin).</i></p>
<p><b>SIMULTANÉITÉ DES ACTIONS</b> Faits simultanés, la succession chronologique n'est pas marquée : <i>Les ténèbres <b>étaient</b> profondes. Je ne <b>voyais</b> rien devant moi, ni autour de moi, et toute la branchure des arbres entrechoqués <b>emplissait</b> la nuit d'une rumeur incessante (Maupassant).</i></p>	<p><b>SUCCESSION DES ACTIONS</b> Succession chronologique des faits ponctuels. Voir l'exemple ci-dessus.</p>
<p><b>RÉPÉTITION ILLIMITÉE, HABITUDE</b> Répétition marquée par un complément circonstanciel : <i>Elle <b>revenait</b> tous les ans.</i> <i>Si j'<b>avais</b> mal au ventre, ma mère me <b>faisait</b> une tisane (si équivaut à chaque fois que).</i></p>	<p><b>RÉPÉTITION LIMITÉE</b> Répétition limitée par un complément circonstanciel : <i>Elle <b>est revenue</b> quatre fois.</i></p>
<p><b>SUCCESSION CHRONOLOGIQUE</b> Succession chronologique des actions à l'imparfait si le sens est itératif : <i>Il <b>se couchait</b>, puis <b>se redressait</b>, <b>s'effaçait</b> dans un coin de porte, puis <b>bondissait</b>, <b>disparaissait</b>, <b>reparaissait</b>, <b>se sauvait</b>, <b>revenait</b>, <b>ripostait</b> à la mitraille par des pieds de nez, et cependant <b>pillait</b> les cartouches, <b>vidait</b> les gibernes et <b>remplissait</b> son panier (Hugo).</i></p>	<p><b>SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DE FAITS PONCTUELS</b> <i>Il <b>se coucha</b>, <b>se redressa</b>, puis <b>bondit</b>, <b>disparut</b>, <b>reparut</b>, <b>se sauva</b>, <b>revint</b>...</i></p>

Un emploi stylistique de l'imparfait doit, lui aussi, être mentionné. Il s'agit de l'imparfait narratif qui, surtout avec les verbes perfectifs, prend la place du passé simple ou du passé composé pour exprimer un événement important et ponctuel : <sup>46</sup>

*Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, les troupes allemandes **envahissaient** la Pologne.*

Comparer avec le passé simple dans *Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, les troupes allemandes **envahirent** la Pologne.*

Cet emploi paradoxal est rendu possible par les indications temporelles qui situent le procès à un moment bien déterminé du passé en précisant la manière dont il se déroule :

*Une minute plus tard le train **dérailait**.*

À condition que les actions ponctuelles qui ont eu lieu à un moment bien déterminé du passé, soient précisées par une indication temporelle précise, les moments les plus importants d'un récit biographique, historique ou de faits divers peuvent être mis en valeur par l'**imparfait narratif**.<sup>47</sup>

Ainsi, en début de narration, l'**imparfait d'ouverture** excitera la curiosité en créant une sorte d'impatience, d'attente angoissée :

*En septembre 1978, **s'éteignait** celle qui avait dominé son siècle de sa voix : Maria Callas. Née en 1923 à New York, elle manifesta très vite des dons exceptionnels. Elle fut remarquée par un célèbre impresario.*

En cours de récit, l'**imparfait d'accélération** mettra en valeur des actions essentielles et précisées dans le temps se succédant à un rythme intensif :

*Ce matin, le Premier ministre s'est envolé pour la Martinique. À huit heures, l'avion **décollait** ; à 17 heures, il **arrivait** à Pointe-à-Pitre ; à 18 heures, il **prononçait** une allocution à la mairie.*

En fin de narration, l'**imparfait de conclusion** soulignera l'aboutissement ou le dénouement du récit :

---

<sup>46</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 307, 308.

<sup>47</sup> V. Ruquet 1994 : 17.

... mais les résultats des élections surprisent les différents partis de droite qui décidèrent de se réunir en congrès extraordinaire. Au terme de plusieurs jours de négociations, ils **concluaient** un pacte d'alliance.

### 3.1.2. L'opposition imparfait / passé composé / passé simple

L'opposition de l'imparfait, du passé composé et du passé simple se prête à de nombreuses interprétations erronées.<sup>48</sup>

Les apprenants croatophones sont enclins à chercher des analogies dans la durée physique de l'action même. Cette interprétation erronée est due, selon nous, aux tentatives maladroites de simplifications au début de leur apprentissage. Prenons l'exemple suivant qui peut être interprété de deux façons différentes.<sup>49</sup>

Je \_\_\_\_\_ (tourner) la clé dans la serrure et je \_\_\_\_\_ (entendre) une explosion.

La scène peut être envisagée de deux façons. Soit il s'agit de deux actions successives : *J'ai tourné la clé dans la serrure et j'ai entendu une explosion.* (cr. *Okrenuo sam ključ u bravi i čuo (sam) eksploziju.*), soit il s'agit d'une action secondaire servant de cadre à une action ponctuelle : *Je tournais la clé dans la serrure quand j'ai entendu une explosion.* (cr. *Okretao sam ključ u bravi kad sam čuo eksploziju.*).

Les croatophones sont aussi enclins à ne pas repérer la **constatation d'un événement passé** ponctuel qu'ils ont tendance à identifier comme une **description**. Ceci est dû au transfert de l'aspect imperfectif du verbe correspondant en croate, ce que nous allons illustrer par l'exemple suivant pris dans Ruquet (1994 : 27) :

*Dimanche matin, en me levant, j'ai cru* (PC, et non IMP *je croyais*) *me réveiller rue du Faubourg-Montmartre. Il pleuvait, le ciel était gris. Le moulin triste. J'ai eu peur* (PC, et non IMP *j'avais peur*) *de passer chez moi cette froide journée de pluie et tout de suite l'envie m'est venue d'aller me réchauffer un brin auprès de Frédéric Mistral, ce grand poète...* (Daudet).

L'exemple suivant est analogue : la majorité de nos étudiants donneraient la priorité à l'imparfait (IMP), bien que là aussi il s'agisse d'une constatation, qui peut être au passé composé (PC) ou au passé simple (PS) :

<sup>48</sup> V. Damić Bohač 2016 : 353.

<sup>49</sup> Ibidem.

*Nous étions neuf à la maison, tout le monde s'aidait. Très vite, je me suis rendu compte que ma petite sœur était différente. Nous n'avions pas toujours la patience nécessaire. Il a fallu / Il fallut (PC / PS et non IMP il fallait) l'inscrire dans une école spécialisée. (cr. Bilo nas je devetero u kući, svi smo si pomagali. Vrlo brzo sam shvatila da je mlađa sestra drugačija. Nismo uvijek s njom imali potrebno strpljenje. Trebalo ju je upisati u specijalnu školu.).* Dans cet exemple, l'emploi de l'imparfait *il fallait* n'aurait pas été une erreur, mais il aurait tout simplement ralenti la narration.

### 3.1.3. L'opposition passé composé / passé simple

Une autre difficulté est certainement la distribution du passé composé et du passé simple dans un même texte narratif. À la différence du passé composé, le passé simple n'est pas mis en relation avec le moment de l'énonciation. Il est plus apte à rapporter des faits passés coupés du présent de l'énonciateur. C'est pourquoi on peut opposer un passé vivace, personnel, subjectif, intérieur qui est au passé composé à un passé objectif, extérieur, passé figé qui est au passé simple :<sup>50</sup>

*Cet après-midi, j'ai visité le château de Fontainebleau où Napoléon fit ses adieux à sa vieille garde en 1815.*

Dans un texte écrit au passé composé, le passé simple peut s'employer pour accélérer la narration et créer un effet de surprise (v. ci-dessus) :

*Hier, un cavalier qui logeait à l'auberge depuis quelques jours et sortait chaque fin d'après-midi pour scruter le ciel, a gravi le sentier. Il avait posé sa veste sur la croupe du cheval et, non loin du sommet, il s'est arrêté un moment : le soleil s'enfonçait derrière la montagne et empourprait les nuages. À plusieurs reprises, il a tourné la tête vers la tour. Et soudain, de derrière cette tour, surgit un faucon : l'homme leva un poing ; l'oiseau vint se poser dessus. Quelques instants plus tard, ils franchissaient ainsi le col et disparaissaient dans la nuit.*<sup>51</sup>

<sup>50</sup> Ruquet 1994 : 24.

<sup>51</sup> Cet exemple, qui a été pris dans Ruquet (1994 : 33), présente les valeurs essentielles des temps du passé : les imparfaits expriment la durée (*logeait*), l'habitude (*sortait*), la description (*s'enfonçait*, *empourprait*), et même un effet stylistique – l'imparfait narratif de conclusion (*franchissaient*, *disparaissaient*) qui est censé créer le suspense. La narration est au passé composé et au passé simple. Le plus-que-parfait (*avait déposé*) exprime l'antériorité.

### 3.1.4. L'opposition plus-que-parfait / imparfait / passé composé / passé simple

Si on recule le texte ci-dessus dans un passé plus lointain comme l'avait voulu Ruquet (*Hier* → *Il y a quelques années*), on obtient le texte suivant : <sup>52</sup>

*Il y a quelques années, un cavalier qui **logeait** à l'auberge depuis quelques jours et **sortait** chaque fin d'après-midi pour scruter le ciel, **avait gravi** le sentier. Il **avait posé** sa veste sur la croupe du cheval et, non loin du sommet, il **s'était arrêté** un moment : le soleil **s'enfonçait** derrière la montagne et **empourprait** les nuages. À plusieurs reprises, il **avait tourné** la tête vers la tour. Et soudain, de derrière cette tour, **avait surgi** un faucon ; l'homme **avait levé** un poing ; l'oiseau **était venu** se poser dessus. Quelques instants plus tard, ils **franchissaient** ainsi le col et **disparaissaient** dans la nuit.*

La transposition de la narration dans un passé plus lointain impliquant l'emploi du plus-que-parfait (*avait gravi, avait posé, s'était arrêté, avait tourné, avait surgi, avait levé, était venu*) a fait perdre la valeur d'antériorité à *avait posé* par rapport aux autres actions ponctuelles et a neutralisé l'effet de surprise ainsi que le dynamisme de la narration rendus par l'opposition des formes synthétiques du passé simple (*surgit, leva, vint*) aux formes analytiques du passé composé (*a gravi, s'est arrêté, a tourné*).

Dans les deux variantes, l'imparfait a gardé ses valeurs de durée et de simultanéité (*logeait*), de description (*s'enfonçait, empourprait*), de répétition illimitée et d'habitude (*sortait*), de même que les deux variantes se terminent par l'imparfait narratif créant le suspense : *Quelques instants plus tard, ils franchissaient ainsi le col et disparaissaient dans la nuit.*

### 3.1.5. Formes composées

En français, les temps simples (non seulement de l'indicatif, mais aussi du subjonctif, du conditionnel et de l'impératif) s'opposent aux temps composés. Ceux-ci expriment l'antériorité ou l'accomplissement par rapport aux temps simples correspondants. L'antériorité est impliquée dans l'accomplissement et vice versa (v. Golian 1979), ce qui ne fait qu'accroître la complexité du système temporel français.

Le rapport d'antériorité en tant que tel est facilement assimilé, le plus-que-parfait exprimant l'antériorité par rapport à un autre imparfait (*Quand il*

<sup>52</sup> V. Ruquet 1994 : 33.

*avait bien travaillé, on le félicitait.*), le passé antérieur par rapport à un passé simple (*Dès qu'il eut fini son travail, il sortit.*), le passé composé par rapport au présent (*Après qu'il a travaillé, il se repose.*), le passé composé par rapport à un autre passé composé dans une succession d'actions ponctuelles (*Je me suis levée trop tard et j'ai dû sauter mon petit-déjeuner. Je me suis habillée en vitesse et je suis partie en courant.*),<sup>53</sup> l'accomplissement peut être plus difficile à saisir. Voici quelques exemples de formes composées de l'indicatif, du subjonctif, du conditionnel, de l'impératif exprimant l'accomplissement :<sup>54</sup>

- (1) *Quand il a bu, il cause.*<sup>55</sup> Comparer avec *Quand il boit, il cause.*
- (2) *Il faut que je sois rentrée à 6 heures* (= Je dois vraiment être chez moi à six heures.). Comparer avec *Il faut que je rentre à 6 heures.*
- (3) *Il faut que j'aie fait les courses à 3 heures* (= Mes courses doivent être terminées à 3 heures). Comparer avec *Il faut que je fasse les courses à 3 heures.*
- (4) *Je reste ici jusqu'à ce que ta sœur soit revenue.* (cr. *Ostajem ovdje sve dok se tvoja sestra ne bude vratila.*). Comparer avec *Je reste ici jusqu'à ce que ta sœur revienne* (cr. *Ostajem ovdje sve dok se tvoja sestra ne vrati.*).
- (5) *Soyez partis à 3 heures !* (cr. *Otiđite u 3 sata!*). Comparer avec *Partez à 3 heures !*

À la différence de l'exemple (1) *Quand j'ai bu, je cause / Quand je bois, je cause.* où l'opposition de la forme composée et de la forme simple correspond à la paire aspectuelle *popijem* (perfectif) / *pijem* (imperfectif), les oppositions (4-5) représentent une grande difficulté pour les croatophones ce qui rend peu probable l'emploi de la forme composée par nos étudiants qui, s'ils ne sont pas sollicités à l'employer, optent spontanément pour la forme simple.

### 3.1.5.1. Passé composé

**Le passé composé** situe totalement le procès dans le passé en décalant le repère avant le moment de l'énonciation. C'est pourquoi, il peut remplacer le passé simple pratiquement disparu de l'usage oral moderne.

Forme composée, symétrique au présent, le passé composé s'oppose :  
– au présent (antériorité et accomplissement) :

<sup>53</sup> Dans une succession de faits au passé composé (passé simple) les faits sont antérieurs les uns par rapport aux autres.

<sup>54</sup> V. Damić Bohač 2016 : 354.

<sup>55</sup> V. Golian 1979 : 171.

*Il a écrit la lettre, tu **peux** la poster.*

*Quand il **a écrit** une lettre, il l'**envoie** tout de suite.*

*Quand il **a bu**, il **cause**. (Comparer à *Quand il boit, il cause.*)*

*Un accident, c'**est vite arrivé**.*

– à l'imparfait par sa manière de présenter un événement passé dans des conditions analogues à celles du passé simple :

*Je **pleurais** / J'**ai pleuré**.*

– au passé simple qui coupe la relation avec le moment de l'énonciation :

*Cet après-midi, j'**ai visité** le château de Fontainebleau où Napoléon **fit** ses adieux à sa vieille garde en 1815.*

– au passé surcomposé qui reproduit le rapport d'antériorité qui existe dans l'opposition passé antérieur / passé simple ou plus-que-parfait / imparfait :

*Quand j'**ai eu fait** mes valises, je **suis sorti**.*

Certaines formes se prêtent à des interprétations différentes. Ainsi dans *Il est mort* la forme *mort* peut être soit le participe passé du passé composé du verbe **mourir** ou bien l'adjectif attribut relié au sujet par le verbe copule *est*.

La forme passive *La lettre est écrite* se prête aussi à deux interprétations dont l'une est un présent passif (*On écrit la lettre*, en d'autres mots on est en train d'écrire cette lettre) et l'autre un passif de résultat correspondant à un passé composé (*On a écrit la lettre – la lettre est écrite, tu peux la poster.*).

### 3.1.5.2. Plus-que-parfait

Forme composée symétrique à l'imparfait auquel elle s'oppose en exprimant l'antériorité et l'accomplissement (deux valeurs souvent indissociables), le plus-que-parfait situe le procès par rapport à un repère temporel **exprimant une action passée qui a eu lieu avant une autre action passée, un fait répété, habituel**. Cette antériorité peut être vague ou précise :

*Il **avait écrit** sa lettre quand sa mère **entra**.*

*Lorsqu'il **avait lu** un livre, il en **parlait** souvent.*

Le plus-que-parfait peut exprimer aussi la **simultanéité** et la **postériorité** :

*Droit devant moi, j'ai aperçu deux hommes près de la poubelle. Ils me tournaient le dos. Leurs simagrées ont / avaient attiré mon attention. Ils dépensaient une telle énergie autour de cette poubelle, ils faisaient un tel cirque... Tous les deux essayaient de faire entrer un paquet dans cette poubelle. [...] / C'était un paquet qui avait le volume d'un ballon de football, peut-être un petit peu plus allongé. Ils s'acharnaient contre cette poubelle. [...] Le paquet **avait fini** par entrer.*

Il possède les mêmes valeurs d'accompli ou de révolu, de durée délimitée et de fréquence que le passé composé ou le passé simple et s'emploie dans la narration, créant une plus grande impression de recul dans le temps. Utilisés en chaîne, les plus-que-parfaits peuvent créer un va-et-vient temporel. Ils peuvent mettre en valeur des événements plus récents :

*L'actrice **s'était lancée** dans la chanson puis **s'était consacrée** à la mode ; c'est pourquoi elle n'**avait** pas **séjourné** dans la capitale depuis de longs mois : son amour pour la mode la ramène pour quelques jours à Paris.*

### 3.1.5.3. Passé antérieur

Forme composée symétrique au passé simple, le passé antérieur est réservé à la langue écrite, exprimant l'antériorité uniquement par rapport au passé simple. Son emploi est soumis à deux contraintes : il doit être employé dans une **proposition temporelle** laquelle doit dépendre d'une **principale au passé simple**.

*Dès que j'**eus protesté**, il **se tut**.*

Si ces deux conditions ne sont pas remplies, c'est le plus-que-parfait qui exprimera l'antériorité par rapport à un verbe principal au passé :

*Pierre perdit le stylo qu'il **avait acheté**.  
Quand il **avait travaillé**, il lisait.*

Le passé antérieur peut avoir un emploi autonome, rare il est vrai, en **proposition indépendante** où il exprime la **rapidité de l'accomplissement** du procès (souvent accompagné de *en un instant, bientôt, vite...*) :

*Le chien affamé **eut vite mangé** sa soupe.*

### 3.1.6. Formes surcomposées

À la symétrie des formes simples (*je chante*) et composées (*j'ai chanté*) viennent s'ajouter les formes surcomposées (*j'ai eu chanté*) exprimant des faits antérieurs et accomplis par rapport aux faits exprimés par les temps composés correspondants.

Elles sont formées en mettant l'auxiliaire au temps composé correspondant :

*Je chante / J'ai chanté / J'ai eu chanté.*  
*Je chantais / J'avais chanté / J'avais eu chanté.*  
*J'aurai chanté / J'aurai chanté / J'aurai eu chanté.*  
*J'aurais chanté / J'aurais chanté / J'aurais eu chanté.*  
*Que je chante / Que j'aie chanté / Que j'aie eu chanté.*  
*Chanter / Avoir chanté / Avoir eu chanté.*  
*Chantant / Ayant chanté / Ayant eu chanté.*

Les formes surcomposées sont employées surtout dans la langue parlée (ce qui explique le fait que le passé antérieur ne s'emploie pas à la forme surcomposée !), de préférence avec les verbes conjugués avec l'auxiliaire avoir,<sup>56</sup> plus fréquemment en subordonnée (surtout temporelle) qu'en principale, surtout dans le Sud. Les formes surcomposées peuvent être aussi passives, pronominales et impersonnelles (v. Grevisse 1969 : 610-612 ; Grevisse / Goosse 1993 : 1189-1191). Voici quelques exemples :

*Quand j'**ai eu chanté**, je suis parti.*  
*Quand j'**ai eu lu** mon livre, je suis sorti.*  
*Quand j'**aurai eu chanté**, je partirai.*  
*Quand j'**ai eu été nommé**, on m'a félicité.*  
*Après qu'il **a eu neigé**, il **a gelé**.*

Il est important de préciser que le rapport d'antériorité existant entre le passé antérieur et le passé simple est le même que celui qui existe entre le passé surcomposé et le passé composé :

*Après qu'il **eut neigé**, il **gela** / Après qu'il **a eu neigé**, il **a gelé**.*  
 Et aussi : *Après qu'il **a neigé**, il **a gelé**.*

<sup>56</sup> Les formes surcomposée avec l'auxiliaire être : *Quand il est arrivé* → *Quand il **a été arrivé**, il a mangé*, *Dès qu'il sera parti* → *Dès qu'il **aura été parti**, vous m'avertirez*.

Quand il **eut fini** de déjeuner, il **s'endormit**. / Quand il **a eu fini** de déjeuner, il **s'est endormi**.

Et aussi : Quand il **a fini** de déjeuner, il **s'est endormi**.

Employées dans la principale, les formes surcomposées expriment :  
– l'achèvement rapide de l'action :

Il **aura eu** bientôt **dépensé** votre argent.

En cas d'alerte chacun **se serait eu habillé** en un rien de temps.

– un procès achevé dans un passé lointain avec une nuance de regret :

Il **a eu coupé**, ce couteau ! (= Il a coupé autrefois, mais il y a longtemps, ce couteau !)

J'**ai eu chanté** dans ma jeunesse !

Y a-t-il des formes surcomposées en croates ? La réponse est oui !

Le plus-que-parfait a des formes parallèles en croate dont l'une est surcomposée – formée de l'auxiliaire au parfait (1) et l'autre composée – formée de l'auxiliaire à l'imparfait et du participe passé du verbe conjugué (2) :

(1) Radio je upravo onako kako **su ga bili naučili**.

(2) Radio je upravo onako kako ga **bijahu naučili**.)

Le conditionnel II (cr. *kondicional drugi*) est surcomposé en croate (3), à la différence du conditionnel I (cr. *kondicional prvi*) qui, lui, est composé (4) :

(3) **Bio bih** Vam **se javio** da sam imao vremena. Ja **bih bio došao** da sam znao.

(4) **Javio bih** vam se da sam imao vremena. Ja **bih došao** da sam znao.

### 3.2. PRÉSENT

Nous ne pouvons pas exclure de notre examen le présent – le temps le plus employé à l'oral et qui s'oppose aux autres temps du futur ou du passé. Il peut coïncider avec le moment de la parole (présent actuel), occuper un espace de temps plus ou moins long (présent étendu), ou situer le procès dans n'importe quelle époque passée ou future qui est annoncée par une indication de temps (contexte, adverbe ou complément circonstanciel),

ou bien encore avoir une valeur omnitemporelle et appartenir à toutes les époques :<sup>57</sup>

*Il **arrive*** (l'action est contemporaine de l'acte de l'énonciation).

*Il **neige** depuis vingt-quatre heures* (la limite initiale est définie).

*Elle **joue** au tennis tous les soirs* (répétition).

*Je **sors** à l'instant de la faculté* (l'action est située avant le point d'énonciation = *Je viens de sortir de la Faculté*).

*Elle **arrive** demain de Paris* (l'action est située après le point d'énonciation = *Elle va arriver demain de Paris*).

*En 1789, le peuple de Paris **prend** la Bastille* (l'action évoque des événements décalés dans le passé – présent historique ou de narration).

*Une mère **protège** ses enfants* (l'action couvre un grand espace de temps, englobant le passé et le futur).

### 3.3. FUTUR

#### 3.3.1. Futur simple

Le futur simple projette le procès dans l'avenir par rapport au présent de l'énonciation. Le procès est ainsi évoqué dans sa probabilité. Il est marqué par la seule forme verbale (*je partirai*) ou confirmé par une indication temporelle (Riegel 1999 : 312-315).

*Je **partirai** !*

*Je **partirai** demain à l'aube.*

*J'espère qu'elle **comprendra**.*

Le futur doit être remplacé par le présent dans la subordonnée conditionnelle introduite par **si** :

*Si tu **viens**, elle partira.*

Le futur simple est concurrencé par le présent pour exprimer un procès à venir :

*Je **reviens** dans une heure. / Je **reviendrai** dans une heure.*

<sup>57</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 298-301.

Le présent sert à valider de manière indiscutable le procès, à la différence du futur qui le projette dans l'avenir et l'évoque dans sa probabilité !

Le futur simple est concurrencé par le futur du passé (qui a la même forme que le conditionnel) :

*J'ai appris que ce cinéma **fermerait** dans une semaine / **fermera** dans une semaine (si le futur situe l'événement après le point d'énonciation).*

Il est concurrencé par le futur proche :

*Je **vais dire** / Je **dirai** au directeur que vous avez appelé.*

Dans les exemples suivants le futur simple n'est pas possible :

*Attention, le train **va partir**.*

*Tu **vas tomber**.*

Le futur peut anticiper une action dans un contexte passé (futur d'anticipation ou de perspective) :

*Victor Hugo naquit à Besançon en 1802. Ce fils d'un général d'Empire **deviendra** un des plus grands écrivains français (= devait devenir un des plus grands écrivains français).*

Il peut exprimer une succession chronologique des procès :

*J'**irai** par la forêt, j'**irai** par la montagne (Hugo).*

### 3.3.2. Futur antérieur

Le futur antérieur marque l'antériorité ou l'accomplissement en corrélation avec un futur simple pour exprimer une action future qui aura lieu avant une autre action future, un événement, un fait, un moment postérieur (l'antériorité impliquant l'accomplissement) :

*Tu ne seras content que quand tu **auras cassé** cette chaise.*

*Chacun récoltera ce qu'il **aura semé**.*

*Le vaisseau **aura sombré** dans une heure / avant l'arrivée des secours / avant que les secours n'arrivent (= à un tel moment le fait sera accompli).*

*Comparer avec *Le vaisseau sombrera*.*

Dans une indépendante, associé à un complément de temps, le futur antérieur peut exprimer l'achèvement d'une action dans l'avenir :

*Un jour les hommes **auront épuisé** les ressources de la Terre.*

Le futur simple et le futur antérieur peuvent être employés dans des textes historiques :

*Les Gaulois étaient divisés. Quand Vercingétorix **aura pensé** à les rassembler, il sera trop tard.*

### 3.4. LE PASSÉ COMPOSÉ – SUBSTITUT DU FUTUR ET LE FUTUR ANTÉRIEUR – SUBSTITUT DU PASSÉ

Dans certains contextes le passé composé et le futur antérieur peuvent se substituer l'un à l'autre.

#### 3.4.1. Passé composé – substitut du futur

Après **si** hypothétique, dans les propositions subordonnées réelles, l'emploi du passé composé pour une antériorité projetée dans l'avenir est obligatoire, car le futur antérieur et le futur simple y sont bannis :

*Si vous **avez fini** dans deux heures, vous pouvez partir.*

*Si demain, la fièvre **n'a pas baissé**, appelez un médecin.*

Cet emploi du passé composé ne doit pas être confondu avec le passé composé employé pour une action passée :

*Si (hier) tu lui **as dit** la vérité, tu as eu tort.*

Le rapport d'antériorité du futur antérieur par rapport au futur simple peut être rendu dans la langue parlée, relâchée, par le passé composé et le présent. La valeur du futur est suggérée par le contexte :

*Tu n'oublies pas de me le rendre, quand tu **l'as lu** (langue relâchée) (= Tu n'oublieras pas de me le rendre, quand tu l'auras lu.)*

Grâce au passé composé, un fait non encore accompli peut être présenté dans la langue familière comme s'il était déjà réalisé (→ valeur d'un futur antérieur) :

- *Alors, tu te dépêches ?*
- *Patience, j'**ai fini** dans 10 minutes / dans un instant.*
- *J'**ai** bientôt **fini**.*

### 3.4.2. Futur antérieur – substitut du passé

Le futur antérieur peut s'employer avec la valeur d'un passé.<sup>58</sup>

Une action accomplie peut être considérée par le locuteur comme ce qui restera vrai et acquis dans le futur :

*J'**aurai** tout **fait** pour le dissuader d'entreprendre un tel projet. (= On pourra dire que j'ai tout fait pour le dissuader.)*

Un fait récent peut être considéré par avance comme historique :

*Rudolf Noureev est décédé [...]. C'est lui qui **aura** le plus **contribué** au renouveau de la danse en ce siècle et, ces dix dernières années, il **aura formé** toute une génération de danseurs à l'Opéra de Paris. (= L'Histoire se souviendra de Noureev comme celui qui contribua...).*

## 3.5. VALEURS MODALES DES TEMPS

Nous allons regrouper à présent les valeurs modales des temps de l'indicatif.<sup>59</sup>

### 3.5.1. Valeurs modales de l'imparfait

Le procès à l'imparfait est envisagé comme possible lorsque l'imparfait :

– remplace un conditionnel passé dans la principale pour marquer la **conséquence infaillible** d'un fait qui ne s'est heureusement pas produit et qui est exprimé dans la subordonnée conditionnelle introduite par la conjonction **si** :

---

<sup>58</sup> V. Ruquet 1994 : 29.

<sup>59</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 297-323.

*Si j'avais fait un pas de plus, je **tombais** dans le précipice.*

La subordonnée peut être elliptique (*Un pas de plus **et** je **tombais** dans le précipice*). Ceci correspond à *Si j'avais fait un pas de plus, je serais tombée dans le précipice.*

– exprime la **possibilité** après **si** conditionnel dans une proposition conditionnelle potentielle ou une irréalité au présent :

*Si ces murs **parlaient**, ils nous diraient bien des secrets.*

– exprime un **souhait**, une **suggestion**, un **regret** :

*Si j'**étais** riche ! Si on **allait** au cinéma ce soir ! Si j'**étais** mieux **conseillée** !*

– atténue la brusquerie des propos dans une demande polie présentée indirectement par l'emploi d'un verbe d'intention à l'imparfait. La volonté ou le mouvement vers le destinataire sont décalés vers le passé (**imparfait de politesse** :

*Je **voulais** / **venais** vous demander un service.)*

– exprime la **simultanéité** après **comme si**, quel que soit le temps de la principale :

*Il le traitera / Il l'aura traité / Il le traite / Il l'a traité / Il le traita / Il le traitait / Il l'avait traité comme s'il **était** son fils.*

– s'emploie pour s'adresser à un jeune enfant (**imparfait hypocoristique**). Le procès est présenté comme rejeté dans le passé, la parole atténuée par l'emploi de la 3<sup>e</sup> personne :

*Alors, on n'**était** pas sage ?*

### 3.5.2. Valeurs modales du passé composé

Les valeurs modales du passé composé se retrouvent après **si** conditionnel où le passé composé est employé comme un substitut du futur :

*Si vous **avez fini** dans deux heures, vous pouvez partir.*

*Si demain, la fièvre **n'a pas baissé**, appelez un médecin.*

### 3.5.3. Valeurs modales du plus-que-parfait

Le procès est envisagé comme possible lorsque le plus-que-parfait s'emploie pour :

- exprimer une **hypothèse irréaliste au passé** après **si** conditionnel :

*Si je l'**avais su**, je vous l'**aurais dit**. Si j'**avais eu** de l'argent, j'**aurais acheté** cette maison.*

- exprimer l'**irréel** en remplaçant un conditionnel passé dans la principale (la relation de causalité est encore plus marquée qu'avec l'imparfait de la conséquence infaillible :

*Si Panisse **avait coupé** à cœur, César **avait gagné** (= *aurait gagné*).<sup>60</sup>*

- exprimer un **regret** ou un **reproche** dans un énoncé exclamatif après **si** :

*Ah ! si j'**avais su** ! Si tu m'**avais écoutée** !*

- atténuer la brusquerie des propos dans une demande polie présentée indirectement par l'emploi d'un verbe d'intention au plus-que-parfait. Celui-ci décale encore davantage la volonté ou le mouvement vers le passé :

*J'**étais venu** vous demander un grand service.*

- exprimer l'**antériorité** après **comme si** :

*Elle tremblait **comme si** elle **avait vu** un fantôme.*

### 3.5.4. Valeur modale du présent

Après la conjonction conditionnelle **si**, dans une hypothèse pure et simple, le présent s'emploie non seulement pour situer le procès dans le moment présent, mais aussi pour le situer dans l'avenir (au lieu du futur) :

*S'il **pleut**, je reste chez moi.*

*S'il **pleut** demain, je resterai chez moi.*

---

<sup>60</sup> V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 311.

### 3.5.5. Valeurs modales du futur simple

Les valeurs modales du futur simple sont associées à un avenir impliquant le destinataire (v. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 313-315). Nous allons mentionner le futur :

– **injonctif** qui est moins strict que l'impératif et s'emploie pour exprimer une règle morale, un ordre, une suggestion, une consigne, une recette de cuisine :

*Tu me **copieras** cent fois cette phrase. Vous **ferez** le ménage. Tu ne **tueras** point.*

– de **promesse** à la première personne qui engage le locuteur vis-à-vis du destinataire :

*Je **reviendrai**.*

– d'**atténuation** (ou de **politesse**) qui donne l'illusion au locuteur de pouvoir s'y opposer :

*Je vous **ferai** remarquer que vous avez fait une erreur.*

– d'**indignation** où le procès est envisagé comme possible dans les phrases interrogatives ou exclamatives :

*Quoi ! Une autoroute **traversera** ces bocages !*

Cette valeur peut être exprimée aussi par le conditionnel (*Quoi ! Une autoroute traverserait ces bocages !*), le subjonctif (*Qu'une autoroute traverse ces bocages !*), ou l'infinitif (*Quoi ! Faire traverser ces bocages par une autoroute !*).

– **conjectural** (ou de **supposition**) présentant le procès comme une hypothèse, comme une explication possible, qui sera probablement confirmé dans l'avenir :

*J'ai trouvé ces fleurs sur mon bureau : ce **sera** le cadeau d'un admirateur.*

### 3.5.6. Valeurs modales du futur antérieur

Le futur antérieur présente également des valeurs modales (Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 315), dont la valeur :

- **conjecturale** situant la supposition dans le passé :

*Il est encore en retard ! Il **aura oublié** notre rendez-vous ou bien il **se sera perdu**.*

- d'**atténuation** (ou de **politesse**) qui donne l'illusion au locuteur de pouvoir s'y opposer : *Vous **vous serez trompée**, Madame.*

### 3.6. DIVERGENCES ENTRE LE FRANÇAIS ET LE CROATE

Les divergences entre les deux langues se manifestent aussi bien au niveau des valeurs modales qu'au niveau des valeurs temporelles. Nous relèverons :

- l'**expression d'un souhait** (valeur **optative**) :

*Si on **allait** au cinéma ! (Si + imparfait) / Da **odemo** u kino Ć (Da + présent)*

- l'**expression d'un fait irréal** dans les propositions conditionnelles (valeur **hypothétique irréal**) :

*Moi, si j'**étais** à ta place... (Si + imparfait) / Da **sam** ja na tvojem mjestu... (Da + présent)*

En français ces deux valeurs (**optative** et **hypothétique irréal**) sont rendues par l'imparfait de l'indicatif, alors qu'en croate le temps correspondant est le présent.

- l'**habitude au passé** :

*Tous les matins je **me réveillais** à six heures. (imparfait) / Svako jutro **budio bih se** u 6 sati. (conditionnel I, cr. *kondicional prvi*).*

L'habitude au passé est exprimée en français par l'imparfait, en croate par le conditionnel I, ce qui est à l'origine de nombreuses erreurs en français. Le croate peut exprimer aussi l'habitude au passé par le parfait (cr. *perfekt*) des verbes imperfectifs :

*Svako **sam se** jutro **budio** u 6 sati.*

- le français oppose la répétition illimitée exprimée par l'imparfait à la répétition limitée exprimé par le passé composé, alors que le croate se sert soit

du conditionnel I ou du parfait (cr. *perfekt*) d'un verbe imperfectif pour la répétition illimitée et du parfait (cr. *perfekt*) d'un verbe perfectif pour exprimer la répétition limitée :

Je **tombais** souvent. (imparfait) / Je **suis tombée** quatre fois. (passé composé)  
 Često **sam padao** (parfait d'un verbe imperfectif). / **Pao sam** četri puta  
 (parfait d'un verbe perfectif).

– l'imparfait est le temps de la simultanéité par excellence. Il est employé pour exprimer la simultanéité au passé par rapport à un temps du passé (1), ou par rapport à un moment du passé (2), ce qui sera présenté au chapitre suivant. Contentons-nous donc de mentionner ici la simultanéité exprimée par l'imparfait après la locution conjonctive de comparaison **comme si** quel que soit le temps de la principale (3).

(1) Jacques **a dit** qu'il **partait**.

(2) J'**ai affirmé** / J'**affirme** qu'il **travaillait au moment de l'accident** / qu'il **travaillait quand je suis entré**.

(3) Il le **traite** / l'**a traité** / le **traitera** comme s'il **était** son fils.

La majorité des erreurs relevant de l'emploi des temps sont le résultat d'une mauvaise interprétation de la façon dont se déroule l'action, surtout dans le domaine des temps du passé.

Les divergences entre le système verbal français (qui est temporel et modal) et le système verbal croate (qui est aspectuel, temporel et modal) sont accrues par le transfert du parfait croate (cr. *perfect*) qui, grâce aux nuances de sens véhiculées par les oppositions aspectuelles perfectives et imperfectives inhérentes aux verbes, est devenu un temps passe-partout ayant supplanté l'aoriste (cr. *aorist*) et le plus-que-parfait (cr. *pluskvamperfekt*) dans des contextes où on emploierait en français d'autres temps du passé. Une autre raison est l'oubli des valeurs de simultanéité, de durée illimitée, de répétition illimitée véhiculées par l'imparfait qui s'opposent aux valeurs de ponctualité, de successions d'actions ponctuelles dans la narration, de durée limitée, de répétition limitée du passé composé ou du passé simple.

Si on y ajoute les temps composés français qui s'opposent aux temps simples en exprimant l'antériorité qui implique l'accomplissement ou l'accomplissement qui implique l'antériorité (*Quand il a bu, il cause* / *Quand il boit, il cause* ; *Je reste avec toi jusqu'à ce que ta sœur soit revenue* / *ta sœur*

revienne ; Il faut qu'il soit parti à 6 heures / qu'il parte à 6 heures ; Soyez partis à 6 heures / Partez à 6 heures.), on s'aperçoit que le système temporel français est beaucoup plus complexe que ne le laisseraient supposer les manuels de FLE et les grammaires.

Aux valeurs aspectuelles de l'accompli mentionnées ci-dessus, il faut ajouter l'opposition du perfectif et de l'imperfectif qui se manifeste seulement au passé par l'opposition passé composé (passé simple) / imparfait.<sup>61</sup>

L'enfant **pleurait** / L'enfant **a pleuré**. (cr. *Dijete je plakalo* / *Dijete je za-plakalo*.)

Je **pensais** ... / J'**ai pensé** que... (cr. *Mislila sam* / *Pomislila sam da...*)

Il **montra** / Il **montrait** dans le choix des formules et dans la sobriété de son discours l'originalité d'une grande pensée. (cr. *Pokazao je* / *Pokazivao je...*)

Pourtant, cette opposition entre le passé composé et l'imparfait ne correspond pas systématiquement à celle de l'aspect perfectif et imperfectif des langues slaves parce que le passé composé peut couvrir aussi l'imperfectif des langues slaves, comme dans les cas suivants :

J'**ai travaillé** (cr. *Radio sam*.) et J'**ai parlé** (cr. *Govorio sam*.)

Je **me suis promené** dans le parc. (cr. *Šetao sam parkom*.)

J'**ai erré** dans les rues. (cr. *Lutao sam ulicama*.)

J'**ai cherché** et J'**ai trouvé** s'opposent par leur imperfectivité et perfectivité sémantique à l'aspect imperfectif croate (*Tražio sam*) et perfectif (*Našao sam*).

Toutefois, nous considérons qu'il est préférable de ne pas introduire la notion de la catégorie de l'aspect verbal dans les explications et de baser nos explications sur les oppositions des temps que nous avons présentées dans ce chapitre.

Ainsi, l'emploi erroné de l'imparfait dans *Je me promenais dans le parc de Maksimir*, au lieu du passé composé (*Je me suis promené dans le parc de Maksimir* correspondant en croate à *Šetao sam parkom*.) pourrait être justifié par une vision analytique du procès où l'imparfait servira de cadre à une action ponctuelle :

<sup>61</sup> V. Damić Bohač 1991-1992 : 37-45 ; 1993 : 117-125 ; 1994 : 169-172 ; 2016 : 354.

*Nous nous promenions bien tranquillement quand un cycliste a foncé sur nous  
(cr. Mirno smo šetali kad je na nas naletio biciklist.).*

Il y a encore une interprétation qui justifierait l'emploi de l'imparfait. Celle de la répétition illimitée (habitude) dans le passé :

*L'après-midi, nous nous promenions dans le parc. (cr. Svako smo popodne šetali u parku.).*